



Fiche technique

Biodiversité & Milieu bâti

Guide à l'attention des propriétaires

→ Ce guide a été conçu pour accompagner les propriétaires afin de promouvoir la biodiversité et la qualité paysagère dans le milieu bâti.



COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE

Commune **Durable**

Nov. 2024



Charte des jardins

La charte décrit les bonnes pratiques à adopter dans son jardin pour le rendre plus vivant et favoriser la biodiversité.

En signant la charte, le propriétaire s'engage moralement à en suivre les principes.

Le formulaire d'engagement est à disposition au département technique de la mairie.

Pour plus d'info :
www.charte-des-jardins.ch

À vous de passer à l'action!

La prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement et la gestion des espaces extérieurs passe par des changements dans les pratiques et dans la conception des projets.

La présence de milieux naturels, le choix et la diversité de la végétation et des aménagements permettent de favoriser une faune et une flore sauvage plus riche.

→ Le milieu bâti a considérablement évolué ces dernières décennies. Il s'est étalé, densifié et l'architecture des bâtiments s'est transformée. Ces évolutions ont inévitablement affecté l'attractivité qu'il pouvait présenter pour la faune et la flore. **Or, le milieu bâti est précieux pour la biodiversité et la qualité paysagère, il offre des habitats attrayants à de nombreuses espèces végétales et animales.** Dès lors, les propriétaires sont invités à repenser leur engagement en ce sens.

Cohabiter avec la nature dans son jardin

→ Planter des haies indigènes, choisir minutieusement ses plants, créer des abris pour la petite faune et préserver la vie nocturne de tous : ces quelques gestes simples sont bénéfiques et nécessaires à la préservation de la nature et de la biodiversité.



Les plantations

Le choix des semences et des plants revêt une grande importance pour le bon développement de la flore.

- Choisir des espèces indigènes, adaptées aux conditions locales, garantit le maintien et le renouvellement de la flore.
- Planter des végétaux diversifiés améliore la qualité de l'air, apporte de la fraîcheur, fournit un habitat et de la nourriture à la faune sauvage.
- Semer des prairies fleuries offre des abris et de la nourriture aux papillons et aux oiseaux tout en contribuant à la connectivité écologique.



Les produits

Prendre soin des végétaux sans recourir aux produits phytosanitaires chimiques est une nécessité.

- Bannir l'utilisation des produits nocifs comme les désherbants, les engrais, les pesticides et privilégier les produits phytosanitaires naturels.
- Désherber les mauvaises herbes à un stade précoce de leur croissance, à l'aide d'outils manuels.
- Choisir des essences résistantes aux maladies qui se défendent mieux contre les ravageurs et recourir, si besoin est, aux insectes auxiliaires.

Liste des espèces à proscrire: <https://www.infoflora.ch/fr/neophytes>



Les clôtures

Les lisières qui entourent les haies de jardins sont des lieux de vie et de refuge importants pour la petite faune.

- Remplacer les clôtures opaques par des haies d'essences indigènes assure la continuité des déplacements de la petite faune
- Installer des petits murs de pierres sèches offre aux petits animaux un abri et un habitat précieux.
- Créer des passages pour que la petite faune puisse se déplacer en toute sécurité.



L'éclairage

L'enjeu est de concilier les besoins en éclairage tout en limitant les perturbations pour la biodiversité.

- Éteindre l'éclairage extérieur lorsqu'il est inutile, dès le coucher du soleil.
- Se munir de lampes LED avec une température de couleur blanc-chaud qui attire moins les insectes.
- Choisir des lampes qui renvoient la lumière vers le bas, plutôt que des modèles qui éclairent vers le ciel.



Les aménagements

Les "habitats relais" relient la faune et la flore au sein des milieux bâtis et augmentent les qualités paysagères.

- Installer des nichoirs, des abris et des refuges pour la petite faune, les oiseaux et les insectes.
- Disposer dans un coin du jardin, un tas de bois, de cailloux et de feuilles mortes en guise d'abris.

Pollution lumineuse

Limiter l'éclairage nocturne permet de réduire les nuisances pour les habitants et pour la biodiversité, en respectant les cycles naturels. Cette mesure est par ailleurs essentielle dans un contexte où économiser l'énergie est une priorité.

1001 sites nature en ville

Le saviez-vous ?

À l'instar de nos subventions communales en faveur de l'arborisation des parcelles privées, le canton de Genève soutient les mesures en faveur de la biodiversité par le biais de son programme Nature en ville.

Les actions soutenues sont diverses, comme la création de prairies fleuries, le remplacement de haies exotiques par des haies indigènes, la plantation d'arbres et l'installation de micro-habitats.

Pour plus d'info : www.1001sitesnatureenville.ch

Conseils & aide

BirdLife accompagne les propriétaires en leur proposant des conseils pratiques pour l'aménagement de leurs espaces verts extérieurs.

Pour plus d'info : www.birdlife.ch



Actions réalisées & en cours



La commune est engagée pour la préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles. Par des actions concrètes comme la gestion des espaces verts, la plantation d'espèces indigènes et la préservation des habitats naturels, nous œuvrons pour un territoire riche en biodiversité.

Pour les citoyens

- Subventions pour encourager la plantation d'arbres et d'arbustes.
- Subventions pour encourager le remplacement des haies de thuya/laurelle par des haies indigènes.
- Subventions pour l'installation d'équipements de récupération des eaux de pluie.
- Soutien d'associations genevoises œuvrant pour la protection de la biodiversité (Groupe Ornithologique du Bassin Genevois, Sauvetage Faons Genève, Fondation Arche des abeilles ...).

Pour notre patrimoine

- Arborisation de nos espaces publics, de nos parcs et de notre patrimoine.
- Maintien et renouvellement des arbres majeurs qui remplissent de nombreuses fonctions écologiques, sociales et culturelles.

Pour notre territoire

- Actions continues en lien avec le maintien de notre réseau bocager, au bénéfice des valeurs paysagères et environnementales du territoire.

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Liens pratiques

Favoriser la biodiversité

www.ge.ch/favoriser-biodiversite

Entretenir mon jardin

www.ge.ch/entretenir-mon-jardin-mon-balcon

Plateforme cantonale de la Nature en ville

www.1001sitesnatureenville.ch

Charte des Jardins

www.charte-des-jardins.ch

Planter la rareté

www.prospecierara.ch

Liste des espèces pour les haies indigènes

agridea.abacuscity.ch

Association pour un habitat durable

geneve.assprop.ch

Subventions communales

www.collonge-bellerive.ch/communedurable



COMMUNE DE
COLLONGE-BELLERIVE

Commune Durable